



Compte-rendu

COMMISSION

TOURISME

Le 20 mai 2021
à Bray-sur-Seine

Rédaction : FO & EFM/21 mai 2021

Diffusion : aux conviés

Validation : SS

Présents

Sandrine SOSINSKI	Vice-Présidente, Communauté de communes Bassée-Montois
Jean Paul FENOT	Élu, Communauté de communes Bassée-Montois
Cédric LESAGE	Élu, Communauté de communes Bassée-Montois
Stéphanie BANOS	Élue, Communauté de communes Bassée-Montois
Richard KOLLE	Élu, Communauté de communes Bassée-Montois
Anastasia PODOROJNIY	Élue, Communauté de communes Bassée-Montois
Alain CARRASCO	Vice-Président, Communauté de communes Bassée-Montois
Annie ROUSSET	Élue, Communauté de communes Bassée-Montois
Virginie VOLLEREAU	Élue, Communauté de communes Bassée-Montois
Florence RONDEAU	Élue, Communauté de communes Bassée-Montois
Fabienne OUDOT	Pôle Développement-Communication-Tourisme
Émeline Fabre-MORTREUX	Pôle Développement-Communication-Tourisme

Excusés

Roger DERNORMANDIE, Corine RIOTTE, Razak IDRISOU, Emric HERMANS, Eric PEZET et Virginie CLAUDE-MORIZE

Absents

Serge ROSSIERE ROLLIN, Nathalie MOREAU, Maylis BERNHARD, Anne-Marie CHARLE, Christiane BARTHE, Martine FLON

Introduction

Après un tour de table, Mme SOSINSKI explique les raisons pour lesquelles la commission tourisme ne pouvait se réunir plus tôt. En effet, la situation sanitaire et le temps nécessaire pour rencontrer les différents partenaires en matière de tourisme ont engendré des contres-temps. Madame la Vice-Présidente en charge des finances, du développement économique et touristique exprime son souhait de travailler sur la problématique touristique dans une dimension plus large en intégrant le développement économique. Une présentation « Points sur les projets touristiques » est présentée.

Réalisations 2014-2020

La Communauté communes fait partie d'un Office de tourisme intercommunautaire (OTI) regroupant trois Communautés de communes : Provinois, 2 Morin et Bassée-Montois. Mme SOSINSKI précise que l'objectif était de profiter de la renommée de Provins afin d'apporter plus de visibilité. Aujourd'hui, l'entrée de la Communauté de communes, d'un point de vue touristique, c'est Bray-sur-Seine qui est au croisement des flux (Seine et sortie d'autoroute proche). C'est pour cette raison que le Bureau d'information touristique (BIT) a été installé à proximité du Port de Bray sur le Quai de l'Ile. La Commission est informée que le BIT est ouvert depuis le 19 mai.

La randonnée est une part importante de l'attractivité du territoire. La Communauté de communes, avec le Codérando 77, ont travaillé à la mise en place de 21 boucles de randonnées. D'autres boucles pourraient être créés. La Communauté de communes travaille actuellement avec l'OTI et le Codérando 77, sur la réédition de 5 flyers. En 2020, 10 flyers ont déjà été imprimés.

Pour le Canoë, deux parcours ont été finalisés sur la Seine. C'est une activité touristique qui a du mal à démarrer en raison du manque de possibilité de location et de la circulation des péniches sur la Seine. La location des canoës au camping est évoquée mais M. CARRASCO explique des difficultés de logistique dans la mise en place de cette activité. Enfin, il faut que l'activité soit économiquement rentable pour permettre à des professionnels ou des associations de s'implanter sur le territoire et pourrait engendrer un potentiel de développement touristique. L'utilisation du canal Bray-La Tombe est évoqué. Néanmoins, la Communauté de communes ne peut pas proposer aux touristes d'aller sur le canal sans l'accord de Voies Navigables de France (VNF) et sans engager sa responsabilité. Des travaux seront nécessaires dans ce cas. Des réflexions et des démarches sont en cours sur ce projet.

La Taxe de séjour est évoquée afin d'informer la commission de la mise en place d'une plateforme qui permettra de faciliter la gestion, la communication et les échanges entre les hébergeurs, la Communauté de communes et la Trésorerie. En effet, des difficultés sont apparues depuis la mise en place de la taxe en 2019. Ce nouvel outil permettra de mieux informer les hébergeurs ainsi que les communes. Dès sa mise en place, la Communauté de communes informera les hébergeurs et les communes des fonctionnalités de la plateforme (déclaration de la taxe, édition de CERFA, ...).

Projet en cours

Les projets en cours sont rapidement présentés.

La Maison des Promenades Bassée-Montois est un projet de valorisation de l'ancienne gare de Bray-sur-Seine. M. CARRASCO précise que la commune a cédé à l'euro symbolique ce bâtiment afin de permettre sa valorisation. Il deviendra

la porte d'entrée du territoire pour les touristes en accueillant l'office de tourisme.

La Maison de la Nature Bassée-Montois, à proximité de la réserve, sera un lieu de mise en valeur du patrimoine naturel du territoire. Plusieurs membres de la commission soulignent qu'il s'agit d'un atout majeur du territoire et qui n'est pas suffisamment mis en valeur.

Développer le tourisme fluvial, les activités de loisirs liées à la nature et les hébergements insolites sont une tendance forte aujourd'hui. Le territoire dispose d'atouts importants mais comme le souligne Mme SOSINSKI et des membres de la commission, la grande difficulté est de faire rester les touristes sur le territoire.

Enfin, à plusieurs reprises, les élus évoquent le développement d'itinéraires cyclables. La communauté de communes a déjà travaillé sur le sujet grâce à une étude et la prise de compétence est en cours afin d'envisager de mettre en place du jalonnement (panneaux, signalétique au sol, ...). Actuellement, des élus avec l'OTI travaillent sur un parcours afin de proposer 1 à 2 boucles adaptées aux familles dès cet été.

Promotion du territoire

Mme SOSINSKI et M. FENOT avaient commencé des visites des communes du territoire pour recenser le patrimoine local. Il en est ressorti un manque de connaissance et de visibilité des richesses du territoire. Mme SOSINSKI sollicite donc les membres de la commission pour devenir acteur de ce projet « 1 semaine / 1 commune ». Il est proposé à chaque membre de la commission de rencontrer des élus de deux communes pour réaliser l'inventaire du patrimoine naturel, vernaculaire, industriel, toponymique, historique, ... afin de nourrir le nouveau site internet de la Communauté de communes. Ainsi à partir d'octobre, une commune sera mise en avant sur le site (dans l'ordre alphabétique pour cette année) afin de promouvoir le territoire. Chaque commune sera libre pendant sa semaine d'ouvrir les portes de ses lieux remarquables, d'organiser des visites, ... L'objectif sera de promouvoir un tourisme local et de permettre aux habitants de mieux connaître leur territoire.

Calendrier :

Juin / juillet 2021 – rencontres avec les communes par les élus de la commission

1^{er} août – transmission des éléments au Pôle Développement - Communication - Tourisme (f.oudot@cc-basseemontois et e.fabre@cc-basseemontois.fr)

Octobre 2021 – mise en œuvre du projet

Annexes :

- Tableau de répartition des communes
- Présentation : « Points sur les projets touristiques »